

# E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N° 489



SAISON 2020 - 2021



**JOURNAL OFFICIEL**  
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



# TABLE DES MATIERES



Nos Partenaires



## CETTE SEMAINE :

<b>SECRETARIAT ADMINISTRATIF .....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION DES ARBITRES .....</b>	<b>4</b>
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ...</b>	<b>6</b>
<b>COMMISSION FEMININES .....</b>	<b>7</b>
<b>COMMISSION F.M.I.....</b>	<b>9</b>
<b>COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....</b>	<b>11</b>
<b>COMMISSION FUTSAL .....</b>	<b>11</b>
<b>COMMISSION DES REGLEMENTS.....</b>	<b>12</b>
<b>COMMISSION SPORTIVE ET COUPES .....</b>	<b>16</b>

## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
 38360 SASSENAGE  
 TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
 EMAIL : [district@isere.fff.fr](mailto:district@isere.fff.fr)

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99



## SECRETARIAT ADMINISTRATIF

**Mardi 1er Septembre 2020**

### **Fonds National de Solidarité en faveur des clubs**

Nous vous informons que l'aide du Fonds National de Solidarité (FNS), (la partie District) sera versée sur le compte club cette fin semaine.

**Pour RAPPEL :**

Cette aide se décomposera selon les modalités suivantes :

10€ par licencié (en fonction du nombre de licenciés de votre club connu au 1er mars 2020, ex : un club de 150 licenciés se verra accorder une aide de 1500 euros).

La moitié de cette aide (5€/licencié) sera créditée sur le compte Ligue du club et viendra en déduction des sommes dues pour l'achat des licences 20-21

**L'autre moitié (5€/licencié) sera créditée sur le compte District du Club.**

### **Horaires d'ouverture du District à compter du 31 août**

A compter du 31 août les horaires d'ouverture du District sont les suivants :

Lundi – Mardi : 8h30-12h00 / 13h00-17h30

Mercredi : 8h30-12h00 / 13h00-17h30 (pas de standard téléphonique ce jour)

Jeudi : 8h30-12h00 / 13h00-17h30

Vendredi : 8h30-12h00 / 13h00-16h30

L'accueil physique est possible, mais uniquement sur rendez-vous (les locaux étant toujours fermés au public pour le moment).

Cette demande de rendez-vous doit être formulée exclusivement par mail à [district@isere.fff.fr](mailto:district@isere.fff.fr) et préciser :

- nom de la personne et de la commission que vous souhaitez rencontrer
- à quelle date (donner 2 ou 3 possibilités pour faciliter la prise de rendez-vous)
- l'objet de votre demande et vos coordonnées (numéro de téléphone portable en priorité).

Les services du District vous appelleront alors pour vous confirmer la date, l'heure et le lieu du rendez-vous.

Rappel : le port du masque est obligatoire dans les locaux du District – Merci de vous en munir.

## RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	mmuffat-joly@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

**Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**



### Permanence du mardi 1<sup>er</sup> Septembre 2020

Président : Joseph SABATINO

Secrétariat : Aboubaker LALO

Présents : GUIRADO PATRICO N, SOZET JL, FARKAS L, TREVISAN L, CARRETERO C, DOUVILLE E, GUIGON F.

### DESIGNATIONS ADULTES DISTRICT :

Pour tout contact avec les désignateurs, merci de prendre en compte les renseignements suivants :

- Désignations D1 – D2 – A.A. District et Ligue - FARKAS Léo – 07-85-98-74-44-  
Mail FARKAS Léo : designation.isere@gmail.com

## Désignations Jeunes

- U20 et Ligue - GUIRADO PATRICO Nathan – 06-68-68-31-61 - designateur-U20-38@outlook.fr
- Désignations U17 – CUSANNO S – 06-46-41-36-44 - designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
- Désignations U15 – YUKSEL Ferdinand – 07-83-21-11-11 - designateur-U15-38@outlook.fr

## Désignations Foot entreprises

AKYUREK Mustapha – 06-58-92-79-30 - mustaky38@yahoo.fr

## Désignations Futsal

GUIGON Florian -06-03-90-02-44 - clarisse.guigon@orange.fr

## STAGE ANNUEL DE DEBUT DE SAISON DU 19 SEPTEMBRE 2020

LIEU : Stade des Bethanies (Annexe)

274 Route des Béthanies – 38430 MOIRANS

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, le stage annuel ne comportera que les tests physiques TAISA .

Veillez vous munir par avance, de vos masques avant et après les exercices ainsi que de vos équipements sportifs. Aucun vestiaire ne sera mis à notre disposition.

Des créneaux horaires sont définis pour accueillir l'ensemble des arbitres dans la matinée du 19 septembre afin de suivre le protocole COVID. Les arbitres ayant fini leur test sont priés de quitter les lieux et éviter tout rassemblement. Merci de respecter scrupuleusement les horaires de passage des tests par catégories :

D1-D2 – 08h00

D3 – 09h00

D4 – 10h00

D5 et AA – 11h00

Jeunes et Futsal – 11h30 à 12h30

Les contrôleurs sont conviés à participer pour aider à l'encadrement et au bon déroulement des tests physiques.

Les arbitres et les contrôleurs recevront ultérieurement les convocations par mail.

Considérant les risques sanitaires et de l'annulation de la partie administrative (révisions des nouvelles Lois du Jeu, questionnaire sur table...), la CDA vous proposera un test QCM de 30 questions en ligne à faire à domicile entre le 19 et 26 septembre 2020. D'autre part les nouvelles Lois du Jeu seront communiquées sur le PV.

## COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

### ATTENTION

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

## COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

### Réunion Commission du 1er Septembre 2020

**Président** M. MALLET

**Présents** : MM. MONTMAYEUR, H GIROUD-GARAMPON

### REUNION DE DEBUT DE SAISON

**Le port du masque est obligatoire pour pouvoir participer à ces réunions.**

Dans le but de bien préparer les réunions de début de saison, la commission éthique et prévention du District de l'Isère souhaite, que les clubs du District qui voudraient voir aborder certaines thématiques nous envoient **avant le 8 Septembre 2020** leurs demandes.

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre **ces personnes devront avoir leur licence avec eux (Foot compagnon)**.

Une vérification sera faite lors de l'émargement

Pour rappel, les clubs de D5 ayant leur équipe 1 évoluant dans cette division sont invités à participer à la réunion de leur choix

Les dates et lieu de ces réunions pour les équipes évoluant en D1, D2, D3 ET D4 sont les suivantes

Phase	Poule	Date		Club	Lieu	Adresse
D1	A	19/09/2020	10H	St Andre le Gaz	St Andre le Gaz	Gymnase municipal, rue Lavoisier
D1	B	19/09/2020	10H	Jarrie Champ	Jarrie Champ	Stade de Champ sur Drac
D2	A	16/09/2020	19H	Bilieu	Bilieu	Local du club de St Cassien
D2	B	14/09/2020	19H	Chabons	Chabons	Salle Post'halles, 2 rue de la poste
D2	C	14/09/2020	19H	Corbelin	Corbelin	Salle Joseph Brosse, 23 rue du TRAM
D3	A	14/09/2020	19H	USVO	Grenoble	Siege, 7 rue Henry Duhamel
D3	B	16/09/2020	19H	Beaucroissant	Beaucroissant	Complexe Marthe Olympe Richard
D3	C	16/09/2020	19H	Oyeu	Oyeu	Salle des Fêtes , 1201 route du lac
D3	D	19/09/2020	10H	Vallée de l'Hien	Biol	Stade de Biol, route de Belmont
D4	A	21/09/2020	19H	St Paul de Varcès	St Paul de Varcès	Salle de fêtes « Le Ruban » (100m après l'église)
D4	B	21/09/2020	19H	Izeaux	Izeaux	Terrain de foot stade le Genon à Izeaux
D4	C	21/09/2020	19H	La Sure	La Sure	Salle de la mairie Coublevie
D4	D	23/09/2020	19H	Ruy Montceau	Ruy Montceau	Stade de RUY, 164 rue du Lavaizin
D4	E	23/09/2020	19H	Ezin St Sorlin	Eyzin St Sorlin	Salle Christian Arnaud à Eyzin Pinet

## BONUS MALUS

### RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

#### Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications.

## DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

**Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.**

- **Listes reçues ce jour :**

Manival ; St Quentin sur Isère ; Beaucroissant ; Sud Isère ; Goncelin ; St Paul de Varces

- **Listes reçues mais non validées :**

St Joseph de Rivière, St Etienne de Crossey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.



## COMMISSION FEMINES

### REUNION DU MARDI 1ER SEPTEMBRE 2020

**Président :** Jacques Issartel

**Excusé :** Thierry Truwant

#### **COURRIERS:**

FOUR, LA U R A FOOT, VOUREY

### REUNION COMMISSION FEMINES ELARGIE

Aura lieu le lundi 14 Septembre

### LA PLENIERE FEMINES

est prévue le 26 septembre 2020

## CHAMPIONNAT U18F à 11

Suite aux réponses écrites reçues des clubs

La commission se félicite de pouvoir organiser son propre championnat U 18 F à 11 District pour la saison 2020/2021

A ce jour 9 clubs sont engagés :

- NIVOLAS 2
- GUC Féminin
- ISLE D'ABEAU
- LCA FOOT 38
- GT ACND
- SUD ISERE
- CLAIX
- RACHAIS
- ECHIROLLES

Bien entendu, si d'autres clubs envisagent la création d'une équipe U 18 F à 11 même en entente, ils peuvent le faire soit sur Footclubs, soit par mail à la **commission Féminines**.

A la fin de la saison 2020/2021 : l'équipe terminant première de ce championnat U 18 F à 11 accédera au Championnat Ligue (les ententes ne pourront accéder au championnat ligue).

### Date limite de la validation des pré- engagements

- **Seniors F à 11 D 2 : 07 Septembre 2020**
- **Seniors F à 8 : 07 Septembre 2020**
- **U 18 F à 11 : 07 Septembre 2020**
- **U 18 F à 8 : 14 Septembre 2020**
- **U 15 F à 8 : 14 Septembre 2020**



## CHAMPIONNAT SENIORS F A 11

**VOIRON-MOIRANS** demande de passer de D1 en D2.

De ce fait afin que la poule de D1 soit à 10 équipes, la commission décide d'incorporer en D1 IZEAUX et GUC Foot FEMININ

### F M I

Pour les clubs U 18 F A 11 et les nouveaux dirigeants en SENIORS A 11, 2 réunions F M I sont prévues :

- Le mardi 15 septembre et jeudi 24 septembre secteur Grenoble
- Le jeudi 17 septembre et mardi 22 septembre secteur Bourgoin

S'inscrire, avant le 5 septembre auprès de la commission F M I en remplissant le coupon réponse  
Eventuellement, vous pouvez vous candidater pour l'accueil de ces réunions.

Le Président J. Issartel  
06 34 87 23 55





## REUNION COMMISSION DU 1° SEPTEMBRE 2020

**Président** : M. MALLET

**Présents** : MM. BOULORD, MONTMAYEUR ; GIROUD GARAMPON

### FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

A l'approche du début de saison 2020 / 2021 et étant donné l'éloignement des derniers matchs, il est important de faire quelques rappels en matière d'usage de la FMI pour sensibiliser les clubs et notamment les éventuels nouveaux dirigeants.

#### 1. DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION (pas de changement)

Play Store : 3.9.0.0

Apple Store : 3.9.0

#### 2. PARAMÉTRAGE UTILISATEURS / ÉQUIPES

**ATTENTION => Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé.  
Toutes les associations utilisateurs / équipes ont été remises à blanc !**

=> Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc ressaisir **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs FMI avant les premiers matchs :

Profil

Gestionnaire feuille de match informatisée

**Équipe affectée**

**Les utilisateurs qui n'ont pas d'équipe affectée, ne doivent en aucun cas avoir la case « gestion de feuille informatisée » de cocher**



## 3. MOTS DE PASSE

**ATTENTION => Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs / FMI ont été réinitialisés.**

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)

- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

## 4. PRÉPARATION DES ÉQUIPES

### L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

**Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :**

Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard

Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

## 5. RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

### UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

Pour les matchs du dimanche => => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**

### IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.

- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

**En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.**

**La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00**



## COMMISSION FOOT ENTREPRISE

### REUNION DU MARDI 1° SEPTEMBRE 2020 – PV 489

Présents : Farid EL MASSOUDI - Patrick MONIER.

#### CORRESPONDANCE

Courriel CFE (Commission Foot Entreprise) : [foot-entreprise@isere.ff.fr](mailto:foot-entreprise@isere.ff.fr)

1. ASCEA Grenoble : noté (FDS). Transmis pour suite à donner.
2. ASPTT Grenoble : noté (Coupe Nationale Foot Entreprise).
3. Ville de Grenoble (Planification) : noté (fiche renseignements).
4. St-Cassien : noté (engagement).
5. Ville de Grenoble (Planification) : noté (protocole sanitaire).

#### REUNION D'AVANT SAISON, FOOT A 11 et FOOT A 8 SENIORS

*Sous réserve disponibilités (salle, conditions sanitaires, etc).*

La réunion d'avant saison organisée par la Commission Foot Entreprise est programmée au **mercredi 16/09/2020** à 19h00 au siège du District.

Toutes les équipes participant à nos compétitions (foot à 11 + foot à 8 senior et entreprise) sont cordialement invitées.

**Rappel** : les règles sanitaires liées au Covid-19 seront à respecter (distanciation, port du masque obligatoire, gel, etc.).

#### FOOT A 11, COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

EQUIPES ENGAGÉES : AIR LIQUIDE - BELLEDONNE - GSE.

## COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

### REUNION DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2020

Présents : MM. CARRETERO C – LOUIS J

Excusé(s) : Mme MUFFAT-JOLY. M.J – MM. GELMO B. - SUEUR P.

La Commission Futsal rappelle aux clubs qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous

Adresse mail de la commission : [futsal@isere.ff.fr](mailto:futsal@isere.ff.fr)

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

## **COURRIERS :**

Académie des collines : Lu et noté.

## **INFO :**

La Commission rappelle qu'elle ne répond pas au mail personnel.

## **Coupe Nationale Futsal :**

Pensez à vous inscrire auprès de la Ligue AURAFoot pour les engagements en Coupe de Nationale Futsal avant le 15/09/2020.

## **FORMATIONS**

- Module initiation Futsal les 28 et 29/11/2020. Inscriptions en ligne sur le site du DIF.
- Concernant la **formation arbitres Futsal** il faut vous rapprocher de la Ligue qui gère cette formation : formations@laurafoot.fff.fr

## **D1 et D2 :**

**Nous organiserons une réunion plénière au DIF courant septembre (date à définir).**

## **Date de reprise des championnats :**

**D1 :** Semaine 40 : du 28/09 au 04/10/2020.

1 poule de 10 équipes.

**D2 :** Semaine 40 : du 28/09 au 04/10/2020.

1 poule de 8 ou 10 équipes.

Envoyez vos créneaux (jours et horaires des rencontres) et coordonnées du responsable d'équipe par Mail au DIF afin de renseigner le calendrier sur le site du district avant le 23/09/2020.

## **Foot Animation :**

Comité de direction du 04/09/2018

**Question posée à la Ligue :** des jeunes de U6 à U11 ayant une licence futsal dans un club futsal peuvent-ils participer à des plateaux traditionnels sans double licence, sont-ils couverts par l'assurance? la réponse est oui.

La commission est à votre disposition pour créer des championnats dans les catégories U13 ; U15 ; U17 et féminines.



## **COMMISSION DES REGLEMENTS**

TEL 04 76 26 82 96

### **REUNION DU MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020**

**Présent :** MM. BOULORD

**Absent(e)s excusé(e)s :** Mme BLANC, MM. ROBIN, REPELLIN, HUGOT, GALLIN, BONO

## **COURRIERS**

**UNIFoot :** pour vos problèmes de licences, voir avec la Ligue AuRAFoot.

**ARTAS CHARANTONNAY F.C. :** votre éducateur ne possède pas le diplôme requis pour encadrer une équipe en D2. Un diplôme « initiateur 2 » équivaut à un CFF2.

**VOUREY SP. :** art 21-2-5 - D5 des R.G. du District Isère de Football :

« La D5 composée avec les équipes restantes, les poules seront géographiques et de 10 à 12 équipes suivant le nombre inscrit. Deux équipes d'un même club peuvent évoluer dans ce championnat mais une seule d'entre elles, pourra accéder à la division supérieure la saison suivante.

Dans ce cas, ces deux équipes seront identifiées clairement, choix défini par le club dans la semaine suivant la parution des poules par la commission sportive, pour toute la saison avant le début des compétitions comme étant l'une l'équipe première du club et l'autre l'équipe réserve afin de permettre, au cours de la saison, l'application des restrictions de participation des joueurs (art 22.) »

**VOUREY SP.** : 3 joueurs U11 maximum peuvent évoluer dans une équipe U12-U13.

**ECHIROLLES** : une U14 ne peut jouer en U18F à 11.

## SURCLASSEMENT

### U17G en SENIORS

### U16F et U17F EN SENIORS

Il n'y a plus d'obligation mais il est conseillé d'aller consulter un médecin fédéral.  
Le dossier de surclassement peut être visé par le médecin de son choix.

Toutefois, Il faut prendre un médecin susceptible de pouvoir faire tous les examens demandés dans le dossier car le tracé de l'électrocardiogramme doit obligatoirement être fourni avec le dossier.  
C'est la commission médicale de la LIGUE qui valide, en dernier lieu, le dossier pour autoriser le licencié à pratiquer dans la catégorie supérieure voulue.

**Dossiers : Ligue AuRAFOOT .... Onglet « Documents » .... Licences ..... demande de surclassement.**

## EDUCATEURS D1 -D2

### RAPPELS à tous les clubs

#### Art 21-2-1-c et 21-2-2-b

Les clubs de ces divisions doivent déclarer un éducateur fédéral titulaires au minimum du CFF3 (ou de ses anciennes appellations) comme éducateur principal dans **Footclubs** avant le premier match de championnat.  
Celui-ci doit avoir une licence d'éducateur fédéral ou une licence technique.

Ci-dessous, la liste des clubs n'ayant pas déclaré d'éducateur dans « FOOTCLUBS ».  
Attribuer à cet éducateur, l'équipe qu'il va encadrer.

D1A	D1B	D2A	D2B	D2C
FC 2A	CROLLES	RIVES	LA SURE	ARTAS CHARANTONNAY
LA TOUR-ST CLAIR	ECHIROLLES 3	ST MARTIN D HERES 2	RO-CLAIX	COLLINES
VILLENEUVE	FORMAFOOT	U.O.P.	RUY MONTCEAU	CORBELIN
	NIVOLAS		TULLINS	DOMENE
	REVENTIN			FARAMANS
	ST MARTIN D'HERES			O ST MARCELLIN 2
	VALLEE DU GUIERS 2			TUNISIENS SMH
				VILLEFONTAINE

## ENTENTES

### Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE /

**2-1** - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).

Le Comité de Direction de la LAuRAFoot fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces «Ententes».

La demande est adressée au District concerné et doit comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.

Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1 de leur catégorie.

Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
<b>U20</b>				
1.20	C.A. GONCELIN	A.S. GRESIVAUDAN		C.A. GONCELIN
2.20	E.C.B.F.	E. FOOT des ETANGS		E.C.B.F.
3.20	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTON-NAY	BEAUVOIR ROYAS	OL NORD-DAUPHINE

<b>U 17</b>				
1.17	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.17	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.17	ARTAS-CHARANTONNAY	OL NORD-DAUPHINE	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTONNAY
4.17	CASSOLARD PASSAGEOIS	F.C VIRIEU-VALONDRAS		CASSOLARD PASSAGEOIS
5.17	E.S. IZEAUX	F.C. BREZINS	RIVES SPORTS	E.S. IZEAUX
6.17	O. COMMELLE	F.C LIERS	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE
7.17	MJC FOOT ST HILAIRE	ST SIMEON		MJC FOOT ST HILAIRE

<b>U15</b>				
1.15	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.15	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.15	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTON-NAY	BEAUVOIR ROYAS	OL. NORD-DAUPHINE
4.15	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
5.15	CASSOLARD PASSA-GEOIS	F.C VIRIEU-VALON-DRAS		CASSOLARD PASSA-GEOIS
6.15	F.C LIERS	O. COMMELLE		F.C LIERS

<b>U13</b>				
1.13	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
2.13	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTON-NAY		BEAUVOIR ROYAS
3.13	C.S. FARAMANS	O. COMMELLE		C.S. FARAMANS

<b>U11-U10</b>				
1.11	ST CHABONS	A.S OYEU		A.S. OYEU
2.11	C.A. GONCELIN	1, 2, 3, BOUGE		C.A. GONCELIN

<b>FEMININES à 8 SENIORS</b>				
1.SF8	A.S.F. BOURBRE	U.S. PONTOISE		A.S.F. BOURBRE
2.SF8	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C. LAUZES

<b>FEMININES à 11 SENIORS</b>				
1.SF	A.S.F. BOURBRE	U.S. PONTOISE		A.S.F. BOURBRE
2.SF	VOUREY SPORTS	VOUREY FOOT		VOUREY SPORTS
3.SF	A.S.F. BOURBRE	U.S. PONTOISE		A.S.F. BOURBRE

**PRESIDENT**  
Jean Marc BOULORD  
06 31 65 96 77

## COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

### Réunion du 01 SEPTEMBRE 2020

**Présents** : A. Brault / G.Bouat / D. Marchal / B. Buosi, D. Guillard / M. Vachetta, Claude Maugiron.

**Excusé** : A. Remli.

**Adresse mail de la commission** : sportive@isere.fff.fr

#### U13

Les niveaux 1 et 2 seront en ligne en fin de semaine.

Responsable : D. Guillard 06.87.34.22.88

#### U15

**Courriers clubs :**

**Mistral, Domarin, Eybens.**

**Mistral** : A la date du 24 aout 2020 fin des prés engagements de D2 votre équipe n'était pas inscrite. Par conséquent, nous prenons votre engagement en D3 pour la première phase et suivant votre classement lors de cette phase vous aurez la possibilité d'accéder en D2 en deuxième phase.

**Eybens, Domarin** : Nous ne pouvons satisfaire à votre demande pour les poules de D1 (les poules de D1 sont parues sur le PV 487 du 24 juillet 2020)

**D3 : La date de la fin des pré-engagements est le 7 septembre 2020.**

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

#### U17

**Courrier** : TIGNIEU lu et noté.

**D3 : La date de la fin des pré-engagements est le 7 septembre 2020.**

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

#### U20

**D2** : Actuellement 24 équipes ont validé leur pré-engagement. La date limite de validation de ces pré-engagements est le lundi 7 septembre. La composition des poules et le calendrier seront faits lors de la réunion de la commission la semaine prochaine.

Responsable G.BOUAT, tel : 06.08.33.54.49





## SENIORS

### Courriers :

**Us Thodure** : La réponse à votre mail a été apportée au PV N° 488 du jeudi 27 Août 2020, rubrique commission sportive.

**St Lattier et Chatte**, vos demandes ne peuvent pas être satisfaites pour le moment.

### D5 Inscriptions :

**Voiron- Moirans 3** incorporé en poule B et Grenoble Dauphiné incorporé en poule A ; de ce fait St Joseph de Rivière 2 passe en poule C.

**Lauzes** pour le jumelage : nécessaire fait.

### Club :

**Tignieu Jamezyieu** : Vous pouvez jouer en nocturne, l'éclairage de votre stade a été homologué en niveau E4 par un membre de la CRTIS le 10 Juillet 2020.

**M. Vachetta Président**  
06 25 25 31 32

